

## DÉBATS SUR LA NOCIVITÉ DE L'OPIUM

La magie de l'opium  
in Charles Meyer,

*La vie quotidienne des Français en Indochine 1860-1910*, Hachette, 1985.

[257] L'opium... la fée brune... la noire idole... Depuis longtemps, l'Europe en connaissait les vertus et les maléfices. Avec Thomas de Quincey et Baudelaire, les milieux littéraires avaient cru y trouver une nouvelle source d'inspiration et la clé de « paradis artificiels », les riches désœuvrés un remède à leur « mal de vivre ». En user et surtout en discourir n'était alors que provocation et snobisme mondain. Pour leur part, les marchands anglais d'Extrême-Orient n'y voyaient qu'une « denrée » permettant de réaliser de gros bénéfices et, en 1840, ils la firent entrer dans la « consommation de masse » en employant le canon pour imposer à la Chine la liberté de son commerce. Et l'opium devint un vice ou un raffinement authentiquement asiatique...

Les premiers Français débarqués à Saïgon dans les années 1860 ne savaient rien de l'usage et des effets de cette drogue exotique, sinon quelques-uns et par ouï-dire qu'elle chassait les idées noires. Quelques officiers de marine curieux de tout s'y initièrent et la jugèrent agréable : l'opium entra dans les mœurs coloniales. Toute une littérature qui en fit un des grands thèmes de la vie indochinoise ajouta à son attrait<sup>1</sup>. [...][259]

Mais les Européens fument... Les bonnes et mauvaises raisons qui les amènent à « tirer sur le bambou » ou à « touffianner » (de *a-phiên*, opium) ne manquent pas. Pour les sédentaires des villes et bourgades, c'est souvent la curiosité aiguillonnée par la lecture de quelque ouvrage promettant des sensations inconnues et imaginaires, ou le désœuvrement, ou la fréquentation d'un « mordu ». Pour ceux de la brousse, la solitude, la fatigue, le coup de cafard.

D'ailleurs, « à tort ou à raison, l'opium passe pour garantir des épidémies cholériques, guérir les affections [260] de poitrine, apaiser la fièvre, calmer la cuisson des maladies de peau, adoucir les affres de la faim et de la soif, stimuler l'activité cérébrale et rendre aisé le travail intellectuel<sup>2</sup> ». Pour le Dr Logre, il est « le médicament spécifique de l'angoisse et de l'anxiété, et un remarquable régulateur des troubles sympathiques constitutionnels »... Enfin, n'oublions pas qu'il est vendu très officiellement par la Régie et acheté aussi librement que les cigarettes.

Nul mieux que Jules Boissière n'analysa l'engrenage qui conduit de l'expérimentation à la pratique : « [...] Depuis la période des premières pipes dans des maisons de hasard, le soir, dans les arrière-boutiques de mercantis chinois, tandis que mes camarades, bruyants, buaient dans la première salle. L'opium ne me procurait aucun plaisir, mais il me donnait le plus sûr moyen de voir de près les Chinois et les Annamites, d'étudier des mœurs nouvelles, d'habituer mon oreille aux étranges gammes que montent et descendent les mots dans les langues d'Extrême-Orient. Puis mon accoutumance prise à la glu des soirées qu'emplissent des causeries fécondes en enseignements nouveaux,

---

<sup>1</sup> Jules BOISSIÈRE, *Fumeurs d'opium*, 1896 ; Paul BONNETAIN, *L'Opium*, 1886; Albert de POUVOURVILLE, *Physique et psychique de l'opium*, 1910 ; J. RICQUEBOURG, *La Terre du Dragon*, 1907 ; etc.

<sup>2</sup> Louis MALLERET, *L'Exotisme indochinois dans la littérature française*, 1934.

pour en multiplier les occasions, j'installai une *fumerie* tout au fond de ma maison chinoise<sup>3</sup> . »

Les fumeurs européens mettent autant de soin à composer ce coin-fumerie qu'à meubler un salon. C'est essentiellement le grand bat-flanc en bois dur avec la natte ou le matelas cambodgien et les appuis-tête en cuir laqué ou en porcelaine. Puis le plateau portant le « matériel » : une ou plusieurs pipes longues d'une quarantaine de centimètres, en ivoire, écaille, argent, corne... les meilleures étant en bambou ou en canne à sucre, et leurs fourneaux en terre cuite, la lampe à huile avec son verre tronconique, les aiguilles. Parfois une belle calligraphie chinoise sur un mur ou une statue bouddhique doucement éclairée dans une niche.

[261] La pratique de l'opium est un art répètent ses adeptes, ... l'art de cuire comme il convient sur la lampe la boulette qui se gonfle, se boursoufle, se dore, grésille au bout de l'aiguille avant d'être malaxée, roulée en cône et introduite dans le fourneau. Beaucoup préfèrent abandonner ce soin à un *boy-pipe* qui en connaît bien les finesses. Enfin, le fumeur couché sur le côté « retourne le fourneau chargé d'opium au-dessus du verre de la lampe [...] puis il respire lentement, mais largement de façon à se remplir les poumons de fumée qu'il rejette par les narines avec la même lenteur<sup>4</sup> ».

Ses effets ? Souvent des nausées après les premières pipes ! Puis une sorte d'excitation verbale qui dure peu, puis l'apaisement, une répugnance au mouvement, l'oubli des ennuis, des soucis, des chagrins et des rancœurs, un sentiment de bien-être accompagné d'un affinement des sens, en particulier de l'ouïe qui perçoit des bruits infimes et ténus. Le fumeur entre dans un état intermédiaire entre la veille et le sommeil, « il revoit et entend, comme s'ils étaient devant lui, les êtres auxquels il pense. Enfin, les idées qu'il créait ou reprenait sous l'empire de la fumerie, il les continue dans son rêve<sup>5</sup> . »

Le piège, c'est l'*accoutumance* qui fait l'opiomane et conduit certains Européens à augmenter les doses quotidiennes jusqu'à 120 pipes (soit 35 à 40 grammes d'opium) fumées en deux fois (à l'heure de la sieste et après le repas du soir), parfois en trois, quatre et même cinq fois en commençant au réveil... Il faut alors payer le prix de l'intoxication: l'affaiblissement de la mémoire, l'incapacité de décider ou d'agir, la paralysie de la volonté, et, au dernier stade, le délabrement physique et la déchéance morale qui peuvent mener au suicide.

La hantise, c'est le *nghiên*, l'état de manque quand arrive l'heure fatidique : « Un soir, j'oublie par quel hasard, je ne pus fumer ; pour la première fois, je connus [262] les angoisses de l'homme *nghiên*. Quelle horrible nuit ! Le ventre en déroute, l'estomac tordu par des crampes jusqu'à ce jour inconnues, le corps secoué de frissons, les tempes dans un étau, les yeux larmoyants, ce fut une souffrance de damnation. Et tout cela disparut après quelques pipes fumées<sup>6</sup> . »

Dans les années 1885, notamment au Tonkin, la plupart des Français — officiers et sous-officiers, administrateurs et fonctionnaires — taquinaient occasionnellement « le bambou ». L'usage *modéré* de l'opium est réputé inoffensif et « souvent un brevet de longue vie ». On assure que « l'homme de race blanche qui fume de temps à autre quelques pipes éprouve aussi peu le besoin de fumer journallement que le gourmet qui, s'étant offert un soir un beau perdreau truffé arrosé de champagne éprouve la nécessité de manger tous les soirs de sa vie du perdreau truffé et de boire du champagne<sup>7</sup> ». Il n'empêche que plus d'un se fait « pincer »... Bizarrement, les femmes semblent moins vulnérables à l'opium, à l'exception de celles du monde de la galanterie — les valaques — qui s'en font les prêtresses pour « fortifier ou prolonger les appétits amoureux ».

---

<sup>3</sup> Jules BOISSIÈRE, *Propos d'un intoxiqué*.

<sup>4</sup> Albert de POUVOURVILLE, *L'Esprit des races jaunes*.

<sup>5</sup> Dr GAIDE, « Le Visage inconnu de l'opium », B.A.V.H., 1938.

<sup>6</sup> Jules BOISSIÈRE, *op. cit.*

<sup>7</sup> R. d'AUXION DE RUFFÉ, *La Farce de l'opium*, 1939.

Dans les conversations privées et même dans les colonnes de la presse locale, la place que tient l'opium dans la vie quotidienne est délibérément passée sous silence. Un peu comme s'il s'agissait d'un sujet tabou dont il est inconvenant de parler, reflet aussi de l'embarras du pouvoir colonial qui pousse à la consommation quand en France le vent tourne à la répression. Ce problème est d'ailleurs abordé par l'Église catholique. Une instruction du Saint-Office du 29 décembre 1891 précise que « ce n'est pas l'usage de l'opium qui est condamnable, mais l'abus » et les missionnaires de Cochinchine sont informés qu' « en règle générale, les fumeurs d'opium invétérés peuvent être admis aux Sacrements, avec une prudente réserve, quand ils sont disposés à faire des efforts pour [263] s'amender, et prêts à suivre la ligne de conduite tracée par le Confesseur<sup>8</sup> ».

Mais, au début du siècle, on commence à découvrir des fumeries d'opium dans les ports de guerre de la métropole. L'Indochine est sur la sellette, vient le temps de la réprobation. Une circulaire du gouverneur général en date du 6 octobre 1907 interdit « à tous fonctionnaires et agents européens de tous services de fumer l'opium sous peine de sanctions disciplinaires les plus sévères ». Elle aura peu d'effet, sauf sur les gros fumeurs que la Régie n'autorise plus à emporter avec eux la quantité d'opium nécessaire à leurs besoins durant leurs congés en France. Ceux-là deviendront des fraudeurs avec les risques que cela comporte.

En 1912, les journaux de Paris relancent la campagne « contre les progrès de l'opiomanie parmi les officiers de marine et des troupes coloniales ». Cette fois, le commandement militaire et l'administration civile tonnent contre les fumeurs et rapatrient les plus voyants. Il s'ensuivra une vague de dénonciations des incorrigibles ou supposés tels par ceux qui guignent leurs places... puis la tolérance reprendra ses droits jusqu'en 1940 envers les fumeurs « du dimanche » et le tout petit nombre d'opiomanes invétérés discrets et paisibles.

---

### L'opium et ses dangers (*Les Annales coloniales*, 26 décembre 1907)

Du docteur Marie, dans le *Siècle* :

Les effets de l'opium ont été décrits de phase en phase, par Thomas de Quincey et par bien d'autres. Chaque pipe contient environ 25 centigrammes d'opium et la ration quotidienne étant en moyenne de 30 à 40 pipes, un fumeur invétéré subit donc fatalement les conséquences de cette passion, d'autant plus que, bientôt incapable de résister au vice, il en arrive progressivement à 100 pipes par jour et au-delà.

Dans l'opiomanie, il y a deux principales phrases distinctes comme dans la morphinomanie. Un quart d'heure après avoir fumé, on ressent dans tout le corps un bien-être inexprimable. Toutes les indispositions physiques disparaissent, le corps est insensible à la fatigue, l'esprit reste seul souverain. On éprouve alors une grande exaltation, bien supérieure, et plus agréable que celle produite par l'alcool. La mémoire est parfaite, on se souvient facilement de choses qu'on avait oubliées depuis longtemps.

Un opiomane comprenait la musique savante qu'il n'avait entendue qu'une fois et qu'il avait à peine comprise : il lisait sans fatigue les ouvrages les plus sérieux, les dissertations les plus embrouillées. (Dr Dupouy, d'Auch).

Dans cette période, l'opiomane recherche généralement la solitude, l'imagination pouvant lui faire voir des choses plus agréables que n'importe quel livre ou n'importe quelle réalité. Qu'on ait un ami près de soi, on passera de longues heures à causer, à parler avec grande facilité, avec une lucidité extraordinaire. Après un certain nombre d'heures dans cet état de béatitude, commence l'état de somnolence.

---

<sup>8</sup> R. P. CADIÈRE, préface à Dr GAIDE, *op. cit.*

Au reveil, on se sent couvert de sueur, la tête lourde, on est fatigué, courbaturé, grelottant au moindre souffle de vent. Des pensées tristes assiègent l'esprit, on voit tout en noir. Malgré une sorte de vide ressenti par l'estomac, l'appétit fait défaut ; les organes deviennent plus sensibles qu'à l'état normal, l'odorat est très développé, la moindre odeur est insupportable et provoque des nausées. En résumé, cette seconde phase de l'intoxication est très pénible.

C'est un malaise général, un grand énervement physique et une tristesse indéfinissable au moral, dont l'opiomane ne sort qu'en retournant à la fumerie où il sait retrouver les joies de la première phase.

Comme dans le morphinisme, il faut augmenter progressivement les doses du poison pour ressentir les effets de la voluptueuse ivresse. Mais des troubles morbides ne tardent pas à survenir. Alors, c'est une déchéance physique et morale absolue plus grave que celle que déterminent la morphine et l'alcool.

« O subtil opium, dit Ajalbert, chanté par les poètes ! O paradis artificiels, j'ai traversé vos enfers peuplés de loques humaines. Dans les bouges de Cholon, de Bangkok, de Canton, de Hong-Kong, de Changhaï, la pâte hallucinante grésillait à la flamme de la petite lampe merveilleuse ; les yeux des misérables s'illuminaient d'une extase, oui ; puis, après la bouffée bleue, tous retombaient comme un bétail prostré, et il n'y a rien de hideux au monde comme ces rangées d'hommes terrassés, anéantis, au pouvoir du fabuleux remède qui soulage d'abord, puis dévaste le corps, abolit les énergies, ruine les intelligences. Aux demeures ornées des mandarins, les objets du culte sont plus riches, les officiants plus ragoûtants : l'impression de stupidité est la même. Encore, ces hommes jaunes, notre imagination est accoutumée de les voir ainsi affalés, dans leur pratique séculaire. Mais l'obsession est surtout douloureuse au spectacle des Européens dont les destinées se courbent sur la petite lampe innocente comme une veilleuse. L'âme la mieux trempée fond comme la cire, se calcine, comme les éphémères à la flamme démoniaque. »

C'est un fumeur ! Dans tout l'Extrême-Orient, cela signifie : C'est un homme perdu !

Le fumeur n'est plus qu'une basse créature, asservie à son instinct. A heure fixe, il faut la pipe ou la boulette hypocrite pour calmer les transes, quand il n'est pas possible de fumer. Plus rien n'existe tant que la bête n'a pas sa ration mystérieuse : ni le devoir, ni l'amitié, ni l'amour, *Fini tout*, comme disent les indigènes.

---

L'opium en Indochine  
par Henri COSNIER,  
député de l'Indre.  
(*Les Annales coloniales*, 1<sup>er</sup> mars 1913)

[...] D'ailleurs, rien n'est moins prouvé, au point de vue jaune, que l'exactitude de cet axiome : « l'opium est un effroyable toxique ».

Dans un chapitre, d'une étude très documentée et dont l'ensemble va paraître prochainement, Albert de Pouvourville ne semble pas « partager la conviction totale et bruyante des médecins d'Europe ».

Le docteur Gaide, l'ailleurs, dans le rapport qu'il présenta en 1911 à La Haye, affirma que l'opiomane caractérisée ne provoque chez le jaune aucun phénomène morbide du système nerveux et est, par le fait, préférable à la cocaïne, la morphine, l'éther et même l'alcool.

Il sied d'ailleurs de ne point oublier que l'Annamite tire sur son bambou aussi simplement que le Français sur sa bouffarde de bruyère. Il n'y met pas plus de pose et son cas est exempt de neurasthénie autant que de vaine littérature. Il ne fume pas pour le public, et cela diminue de beaucoup le risque de maladies nerveuses.

Il ne faut point oublier non plus qu'en Indochine, 70 % des fumeurs d'opium sont Chinois. Il n'est pas mauvais que cette race qui nous cause tant d'ennuis nous apporte quelque compensation.

Endurcis par une hérédité plusieurs fois séculaires, les Chinois, s'ils ne jouissent point d'une immunisation totale, sont relativement peu sensibles aux effets toxiques de la drogue. [...]

---

L'usage de l'opium  
et ses conséquences  
(*L'Écho annamite*, 21 mai 1921)

Si la consommation des liqueurs fortes (Pernod, absinthe, etc.) a été proscrite en France et dans les colonies, nous nous demandons pourquoi on n'a pas pris les mêmes mesures contre l'opium dont les effets toxiques font chaque jour des ravages dans la société<sup>9</sup>.

Les peuples d'Extrême-Orient ont une grande passion pour cette drogue pernicieuse dont ils font un usage immodéré et dont, une fois l'habitude contractée, ils peuvent à grand'peine se passer.

L'abus de la « touffiane » entraîne des troubles digestifs et intestinaux, des désordres cérébraux, et produit à la longue des tares physiques de toutes sortes, à tel point que des fumeurs invétérés, à bout d'expédients, en arrivent à commettre les actes les plus infâmes pour satisfaire leur ignoble passion.

Il n'est pas rare de voir des Européens vivant en Indochine fréquenter des milieux indigènes interlopes où ils s'adonnent à l'opium jusqu'à passer des journées entières sur un lit de camp qu'ils ne quittent qu'à regret. [...]

Un *dan* [homme du peuple].

---

L'opium vu par H. Cucherousset  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 18 mars 1928)

[...] Il faut tolérer en Indochine une pratique qui est beaucoup moins dangereuse que chez d'autres l'alcoolisme et la prostitution, et moins dégoûtante que la chique des Américains. Il n'y a rien d'immoral, et je crois qu'aucun théologien de l'Église catholique ne le démentira, à fumer l'opium avec modération, pas plus qu'à boire une bonne liqueur ou du bon vin ; seul est condamnable l'abus, moins dangereux que l'abus de l'alcool, pas beaucoup plus dangereux que l'abus du thé, qui inquiète le gouvernement tunisien, ou l'abus de la bière, qui rend impotents avant l'âge tant de Bavaois.

Un État qui voudrait couper tous les maux par la racine aurait fort à faire ; les pratiques les plus inoffensives peuvent devenir des abus ; ne voyons-nous pas la mode féminine actuelle des vêtements trop légers et de la maigreur causer chez les femmes européennes plus de ravages que jamais l'opium n'en fit en Chine ? providentiellement, peut-être, pour rétablir en Europe l'équilibre entre le nombre des hommes et celui des femmes ? Est-ce que, de tout temps, des goinfres ne sont pas morts d'indigestions ? L'Angleterre a-t-elle pour autant proscrit le *plum pudding* ?

L'État peut et doit, avons-nous dit, chercher à réprimer les abus dans la mesure du possible, mais seulement dans la mesure du possible.

---

<sup>9</sup> Notre correspondant veut donc flanquer par terre ce malheureux budget qui a déjà tant de peine à garder un équilibre précaire ? (N. D. L. R.).

Il a arrêté en France l'usage d'un dangereux poison : l'absinthe, parce qu'il a su profiter d'une bonne occasion, la guerre, et qu'à cette distraction dangereuse a été substituée une distraction beaucoup moins dangereuse : le cinéma.

Il est possible d'empêcher en France, par des mesures douanières, l'usage même de l'opium de se généraliser et de le limiter à une « élite », dont la déchéance physique importe peu, en somme, à la nation. Il est possible, par des mesures semblables, de limiter le mal en Indochine et, en fait, tant qu'on est resté dans le possible, le mal est resté très limité.

D'ailleurs, il arrive fréquemment que des opiomanes qui, après avoir procréé des enfants sains, ont vu leur activité physique réduite et qui, au moral, sont devenus plus ou moins esclaves de leur passion, n'en conservent pas moins leur lucidité et leur activité intellectuelles.

On en voit, pas tant que cela d'ailleurs, qui sont réduits à l'état de loques ; mais au moins, ce ne sont pas des loques dangereuses ni même désagréables ; quelle différence avec les alcooliques ! [...]

---

La lutte nécessaire  
L'alcool — Le nuoc-mam falsifié — L'opium  
par ALEX V. MÉSIONAT  
(*L'Écho annamite*, 25 janvier 1929)

[...] Il faut croire que l'abus de l'opium de bonne qualité ne conduit que lentement à la tombe à voir tous les vieillards qui ne quittent guère la lampe et la pipe, distraction de leurs vieux jours.

L'alcool conduit à la folie, l'opium jamais. {...]

---

Le monopole de l'opium contre la prohibition  
par BARBISIER [= Henri CUCHEROUSSSET]  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 12 avril 1931)

[...] Et pour en revenir à la question de l'opium, si chère à Tartuffe... et à Mandrin, au lieu de nous voiler la face, raisonnons un peu.

L'usage modéré en est aussi inoffensif que celui du tabac, du vin et de la plupart des liqueurs.

Nous avons perdu il y a quelques années une bonne vieille tante, tuée accidentellement à l'âge de 94 ans et qui, jusqu'à son dernier jour, n'avait jamais bu d'eau et ne s'était jamais privée, après chaque repas, de son petit verre d'une certaine « liqueur jaune » dont elle avait le secret. Et nous lisons récemment dans *l'Illustration*, l'interview d'un centenaire auvergnat : « Jeune homme, disait le vieux paysan au journaliste, pour devenir vieux, faites chabrol et buvez votre vin sucré » (faire chabrol, c'est verser du vin dans sa soupe).

L'opium, pris modérément, n'est pas sensiblement plus nuisible. Quant à l'abus, les conséquences qui en sont terribles avec l'alcool, sont simplement désagréables avec l'opium. L'opiomane devient esclave de son habitude et sacrifie souvent son devoir à sa passion ; il perd la volonté, devient impropre à l'action et au commandement. C'est entendu. Mais bien d'autres abus ont les mêmes conséquences : l'abus de la vie mondaine, l'abus du luxe, l'abus de l'amour ; voire l'abus du sport. Tous ces abus peuvent causer la mort, ruiner la santé, rendre égoïste, pousser au crime. De quels éloquents développements nous pourrions illustrer chacun de ces cas !

Mais au moins, l'opium ne tue que très lentement ; il combat certaines maladies et l'on voit des opiomanes devenir très vieux. On en voit devenir égoïstes et sacrifier le bien de leurs enfants pour se procurer la drogue ; mais tous les plaisirs mènent à cet égoïsme, même les plus sains, comme la chasse, la danse et les sports.

En tout cas, l'opium ne rend ni fou comme l'alcool, ni idiot comme le cinéma [!]. L'opiomane reste parfaitement lucide. Il perd évidemment la volonté et le sens de l'action. Mais peut-on perdre ce que l'on n'a pas ? Beaucoup de gens n'ont ni volonté ni sens de l'action et il est peut-être bon pour la paix sociale qu'il n'y ait pas trop de gens volontaires ou dévorés d'activité. Mais on peut encore être utile tout en étant enchaîné par une habitude. On peut penser, parler écrire documenter les autres, être de bon conseil.

Et n'avons-nous pas vu, au Tonkin, des opiomanes comme Monpezat et Saumont<sup>10</sup>, faire preuve, jusqu'à leur mort, d'une grande activité intellectuelle ? Tel autre rester, jusqu'à un âge très avancé, un bon journaliste, tel autre un excellent architecte ou, en Annam, un résident supérieur fort passable ?

Allez voir où ils en seraient, ou ce qu'ils auraient produit après un aussi long abus de l'alcool.

Enfin, l'opiomane engendre, dans son âge mûr, de beaux enfants parfaitement sains ; allez voir ce que sont les enfants de ceux qui ont abusé de l'alcool, du bon vin, de la bonne chère ou surtout de l'amour.

Mais enfin admettons, et c'est d'ailleurs un fait, qu'un pays perd, du fait de cette réduction de la volonté et de l'action chez l'opiomane, une partie de son potentiel ; que sa production en est réduite, qu'il doit faire face à certaines charges, du fait que certains opiomanes négligent leurs devoirs sociaux, abandonnent leur femme ou leurs enfants, ou les privent du nécessaire. Comme s'il n'y avait pas, même parmi les hommes sobres et travailleurs, des lâches qui abandonnent leurs enfants et ne nourrissent pas leur femme ; comme s'il n'y avait pas chez les beaux athlètes les plus sobres, des égoïstes et des fainéants !

Admettons que, du fait des seuls opiomanes, le rendement de la population soit diminué. Le monde moderne souffre de surproduction, une diminution de rendement serait donc un bien. Mais passons condamnation. Admettons que du fait des pacifiques et indolents opiomanes, l'État ou la commune ait à aider quelques milliers de femmes et d'enfants. La Grande Guerre, à laquelle n'ont guère pris part les opiomanes, n'a-t-elle pas mis, non pas quelques milliers mais quelques millions d'infirmités, veuves et orphelins à notre charge ? Mais passons encore condamnation.

Nous sommes en Indochine et nous admettions que les opiomanes, par leur inertie, leur paresse, leurs faiblesses et leur égoïsme causent au pays un préjudice de tant de millions de piastres. Mais ils le payaient ce préjudice, et largement, et sans réclamer, tant que la taxe n'était que considérable sans être prohibitive. On a voulu tuer l'abus et même l'usage: on n'y est pas parvenu, mais on a encouragé la contrebande, la concussion, la félonie, le crime ; et la taxe n'a plus rien rendu, tandis que le préjudice subsiste, car on fume toujours et de plus en plus.

Qui paiera alors ? Mais celui qui ne fume pas ; le paysan, le travailleur, le commerçant verront augmenter leurs taxes. C'est ce qui se passe aujourd'hui. [...]

---

La conférence sur l'opium de M. André Michel  
(*L'Éveil de l'Indochine*, 13 mars 1932)

---

<sup>10</sup> Jean-Baptiste Saumont (28 octobre 1877-3 mars 1931) : radical et franc-maçon, créateur du *Courrier d'Indochine* (1908-1912), puis de *l'Indochine Républicaine* (1925-1928) : [www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/J.-B.\\_Saumont.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/J.-B._Saumont.pdf)

[...] Si l'opium de bonne qualité, pris en quantité modérée (10 à 12 pipes environ par jour), peut être occasionnellement un tonique du système nerveux, un adjuvant de l'intelligence qu'il rend plus lucide, plus élargie, un moyen propre à acquérir sérénité et philosophie en des moments difficiles, il doit fatalement, et tout le monde en connaît les funestes effets, pris abusivement, conduire à une déchéance certaine de tout l'être : amoralité incontestée, diminution de l'énergie créatrice, amoindrissement de la santé physique et morale, tout ceci consécutif à un asservissement de la drogue dont il eut été facile de se dégager dès le début. [...]

M. Michel nous dit ensuite que s'il ne croit pas, lui, au bonheur artificiel, à cet état d'euphorie conféré par l'opium, qui, en tout cas, doit disparaître par l'accoutumance, il ne voit pas au nom de quel principe de morale on pourrait enlever à un malheureux qui souffre soit physiquement soit moralement, ce moyen d'atténuer sa souffrance. « Je ne suis pas ici pour faire l'apologie de l'opium, nous déclare t-il. Mais peut-on envisager raisonnablement d'endiguer des penchants qui font corps avec l'être humain et sont quelquefois devenus des fonctions essentielles et vitales. L'on sait déjà que, quelles que soient ses funestes répercussions, c'est encore le moins terrible des vices. Ni cirrhose du foie, comme dans l'alcoolisme qui ouvre à tant d'innocents la porte des hôpitaux, prisons, bagnes, ni cancer de la langue comme dans l'abus du tabac. [...]

*Le Courrier de Saïgon.*

#### L'intoxication par l'opium (*L'Éveil de l'Indochine*, 16 octobre 1932)

Nous dédions à Tartuffe, de Genève, ces quelques lignes extraites d'une note des docteurs Gaffiero et P. Dorole, parue dans le numéro de juin 1932 du *Bulletin de la Société Médico-Chirurgicale de l'Indochine*. Il s'agit des malades mentaux observés en deux ans à l'hôpital de Lanessan à Hanoï, principalement chez les militaires.

Le groupe de beaucoup le plus important est constitué par les PSYCHOSES TOXIQUES, 30 cas, soit près de 39 % du total.

L'INTOXICATION CHRONIQUE PAR L'OPIUM n'est en cause que dans deux cas, soit moins de 3 % du total. Il s'agissait, dans un cas, d'une bouffée délirante passagère chez un opiomane ; dans l'autre, d'un état asthénique et amnésique chez un gros intoxiqué.

Nous ne tenons pas compte des militaires envoyés dans le service pour désintoxication, et qui n'ont pas présenté de manifestations psycho-pathologiques notables.

Il convient de signaler le très petit nombre des cas de troubles mentaux consécutifs à l'usage de l'opium et le caractère bénin de ces troubles. Cependant, l'intoxication opiacée n'est pas exceptionnelle chez les troupiers. Ceci vient à l'appui d'une théorie familière à notre ancien chef, le docteur Gaide, à savoir que de tous les toxiques, le moins nocif au point de vue psychique est incontestablement l'opium fumé. Les inconvénients de l'opium, qui sont réels, ne sont pas comparables, même en ce pays, avec les désastres causés par l'alcoolisme.

Les PSYCHOSES ALCOOLIQUES constituent, en effet, avec 28 cas, plus de 30 % du total. Il faut y ajouter 9 cas, classés sous le réel danger de l'alcoolisme, qui nous paraît une notion banale, n'est pas suffisamment pris au sérieux dans les milieux coloniaux en général et dans le milieu militaire en particulier, surtout lorsqu'il s'agit d'intoxication discrète, ne s'accompagnant d'ivresse bruyante que de loin en loin.

En résumé, sur les 77 militaires européens observés, l'importance relative des divers groupes nosologiques se traduit ainsi :

Psychoses d'évolution ou d'involution	5 %
---------------------------------------	-----



Psychoses généralisées essentielles	27 %
Syndromes névropathiques	14 %
Epilepsie	12 %
Psychoses toxiques	39 %
— alcoolisme :	36 %
— opiomanie :	3%
Paralyse générale	3 %